

# ON VEUT L'ÉGALITÉ, AU BOULOT !

**Alors  
l'égalité  
c'est  
pour  
quand ?**

**Les femmes ont toujours travaillé.** Malgré 11 lois pour l'égalité professionnelle en France, malgré le fait d'être plus diplômées que les hommes, les inégalités de salaires sont de 25% en moins pour les Femmes. Leur travail continue d'être disqualifié : Les femmes sont souvent assignées à des tâches stéréotypées, et leurs voix peu entendues, voire raillées. Elles sont les premières concernées par la précarité : temps partiels, déroulements de carrières moindres, métiers moins valorisés, majoritairement en retrait à l'arrivée des enfants...tout en effectuant l'essentiel des tâches domestiques.

MEETING **La Bellevilloise**

17-21, rue Boyer - Paris 20° - M° Gambetta ou Ménilmontant

**VEND. 6 MARS 2020 À 19H**

**ON VEUT L'ÉGALITÉ  
AU BOULOT !**



# Nos PROPOSITIONS

## ||| **ABAISSEZ LE TEMPS**

**DE TRAVAIL** pour permettre à tou-te-s de revenir à des durées respectant la vie de famille ; permettre aux personnes à temps partiel d'effectuer un temps complet si elles le souhaitent.

## ||| **REVENIR À LA PRISE EN COMPTE DES 10 MEILLEURES ANNÉES**

pour le calcul de la retraite dans le privé, sur la base de 37,5 années, à taux plein, au plus tard à 60 ans, maintien des départs pour pénibilité au travail.

## ||| **OBTENIR L'ÉGALITÉ SALARIALE**

par l'application coercitive des lois sur l'égalité ; par une réelle mixité des métiers ; par la mise en place d'un cadre national pour l'équivalence des diplômes ; avec une équivalence des métiers techniques « qualifiés » / métiers administratifs « qualifiés ».

## ||| **METTRE EN PLACE UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE**

pour permettre aux femmes de continuer de travailler à temps complet ; développer les crèches, le partage à égalité du congé parental,... pour lever les freins à l'activité des femmes.

### **Le savez-vous ?**

Appliquer **TOUTES** les lois d'égalité salariale femmes-hommes rapporterait **9 milliards....**

**qui pourraient financer les retraites !**

On vit plus longtemps aujourd'hui, mais avec quelle santé lorsqu'aides-soignantes, auxiliaires de vie arrivent « cassées » à la retraite à 62 ans ? Carrières hachées, plus courtes, salaires inégaux conduisent à des **écarts de retraite de 42 %, de 29 %** si l'on ajoute la pension de réversion.

**La retraite amplifie ces inégalités en raison des multiples réformes !**